

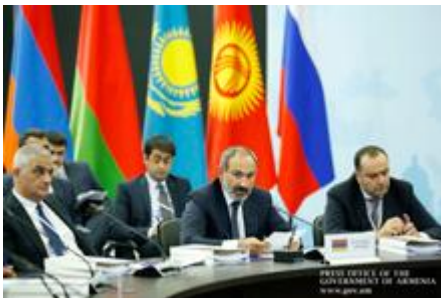
Union Economique Eurasienne



Le Premier ministre **Nigol Pachinian** a participé à la réunion régulière du Conseil intergouvernemental eurasien (EIC) à Saint-Petersbourg. La réunion à format restreint des chefs des **États membres de l'UEE** a été suivie d'une séance de photos, à l'issue de laquelle les premiers ministres ont assisté à la session plénière du Conseil.

Après avoir pris note de l'état des résultats de la réunion précédente, le Conseil a procédé à l'ordre du jour. Les premiers ministres ont discuté des questions liées à la poursuite de la coopération en matière d'intégration dans les domaines de l'économie, de l'administration des douanes, de l'énergie, des transports et autres. Ils ont spécifiquement mentionné le programme numérique unifié, la coopération industrielle, l'interaction dans le domaine de l'administration douanière et l'amélioration du cadre juridique et réglementaire applicable. La réunion a ensuite examiné la possibilité de créer une autorité d'enquête aéronautique et un marché gazier commun.

Nigol Pachinian a déclaré en substance :



«()... Lors de la réunion du Conseil économique suprême de l'Eurasie, qui s'est tenue à Sotchi en mai dernier, j'ai réaffirmé l'attachement de l'Arménie à ses obligations internationales, y compris celles assumées dans le cadre de l'Union économique eurasienne. J'ai assuré notre disponibilité et notre engagement à coopérer activement avec les partenaires de l'UEE pour assurer la libre circulation des biens, des services, du travail et des capitaux conformément aux principes énoncés dans le Traité de l'UEE, ainsi qu'à moderniser et élever les économies nationales des pays membres.

()... Je suis convaincu que les accords conclus aujourd'hui nous permettront de prendre en compte les particularités de nos pays et de créer ainsi les conditions nécessaires aux activités des organes de l'UEE.

La promotion de l'agenda numérique est une priorité tant pour l'Arménie que pour les autres États membres. Nos efforts conjoints dans ce domaine visent à

assurer le fonctionnement efficace des systèmes de gouvernance, un nouveau niveau de services publics qui, à terme, offrira des conditions plus favorables à la réalisation des quatre degrés de liberté déclarés au sein de l'Union.

La décentralisation et l'égalité des chances pour tous les États membres, le contrôle de l'utilisation des ressources, la prise en compte des particularités des pays et des autres principes permettront d'atteindre les résultats attendus. Cela permettra également de sélectionner l'ordre des étapes et des mesures en fonction des réalités économiques et des priorités en matière de sécurité de l'information.

Il sera très bénéfique de partager des expériences dans le domaine de la transformation numérique, en accordant une attention particulière à la numérisation de l'administration publique, ainsi qu'aux processus d'intégration et de transfrontaliers.

Par exemple, le concept d'agenda numérique a déjà été développé en Arménie, compte tenu des processus d'harmonisation au sein de l'UEE. Cela concerne spécifiquement des sujets tels que le suivi du mouvement des marchandises, la mise en place d'une plate-forme numérique commune, etc. Dans le cadre de l'agenda numérique, nous entendons atteindre des indicateurs clés tels que la réduction des dépenses publiques dans le secteur tertiaire en 2025, 80% de services en ligne pour les citoyens, 100% pour les entreprises, 80% population voire plus.

Je voudrais également vous informer que dans le cadre des préparatifs en cours du forum annuel de la Semaine eurasiatique qui se tiendra à Erevan du 22 au 24 octobre prochain, un concours international de projets innovants dénommés «Plateformes numériques eurasiennes» est prévu. Le nombre de participants atteint actuellement les 300. En effet, notre attention ne porte pas seulement sur la coopération dans le domaine des hautes technologies, mais aussi sur les domaines traditionnels de la coopération.

Nous pensons que le marché commun du gaz donnera un nouvel élan à la coopération économique entre nos pays, augmentera le niveau d'intégration et de compétitivité des États membres, ainsi que la fiabilité, la disponibilité et la qualité de l'approvisionnement en gaz pour les consommateurs domestiques. Il favorisera également une concurrence saine au sein de l'Union, ce qui, à son tour, aidera à rationaliser le processus de tarification.

En ce qui concerne la création d'une autorité chargée des enquêtes sur les accidents aériens, je voudrais signaler que, selon les indications des experts,

l'harmonisation dans ce domaine pourrait être achevée dès le début de l'année. À cet égard, il est crucial pour nous d'exclure le chevauchement des fonctions avec le Comité de l'aviation internationale. (...) ».

Le Conseil a décidé de créer un groupe de travail de haut niveau chargé de la coopération en matière d'intégration et des substitutions d'importations dans l'industrie. En conclusion, le Conseil intergouvernemental eurasiatique a décidé de tenir la prochaine réunion du Conseil cet automne en Biélorussie.